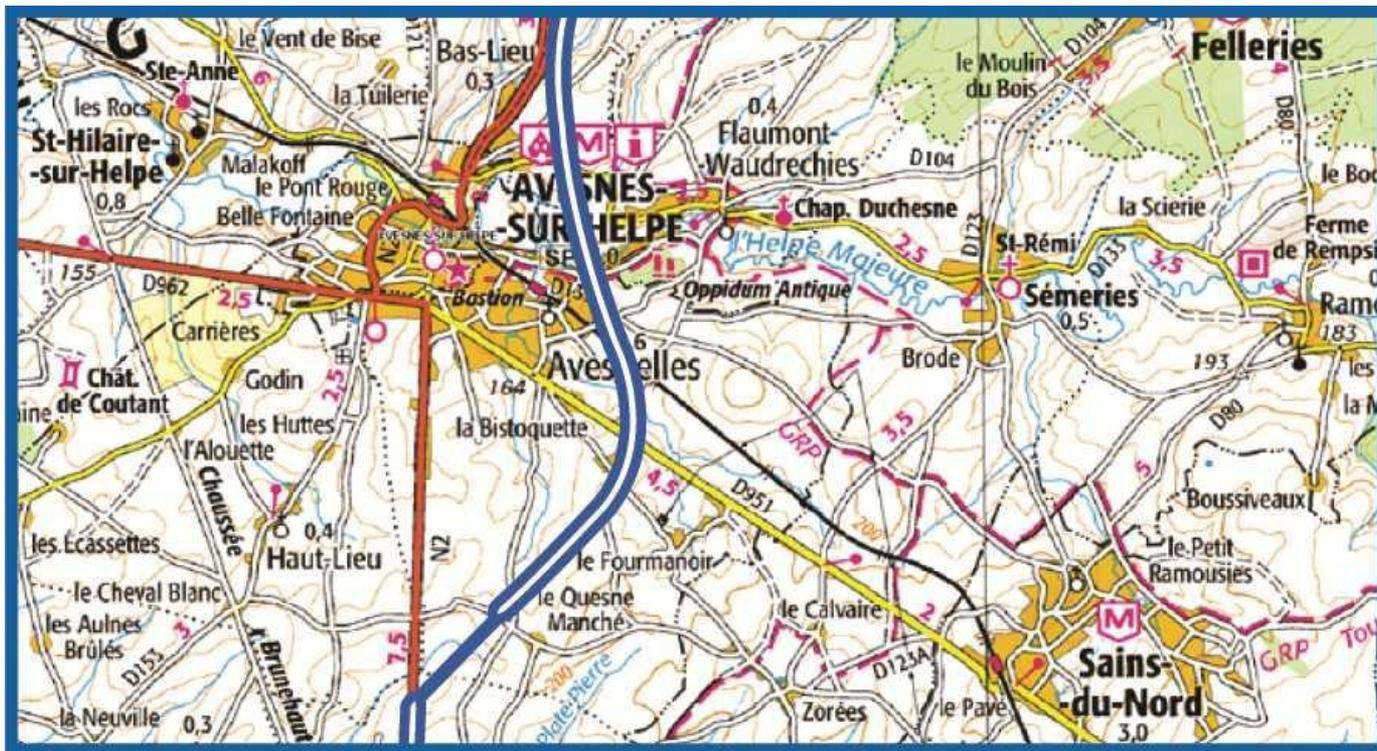


RN2 : Contournement d'Avesnes-sur- Helpe

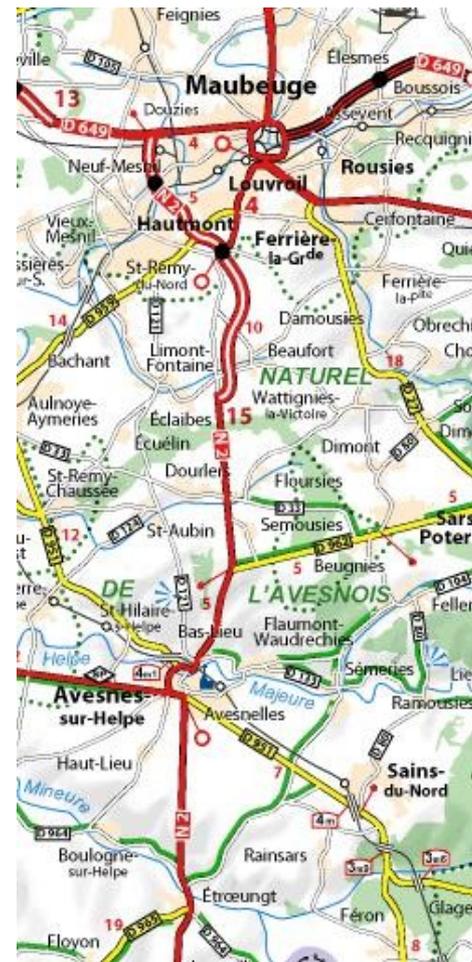
**Comité de suivi technique des travaux
26 novembre 2021**

Contournement d'Avesnes



Historique du projet

- Opération Maubeuge – Avesnes
- DUP en 2003
- Travaux de la section Hautmont-Beaufort (nord) mis en service en 2011
- Prorogation de la DUP en 2013 (→ 2020)
- Inscription du contournement d'Avesnes (section sud) au CPER 2015/2020 pour 64,9 M€
- Restera à faire : section « centrale » (Beaufort – nord d'Avesnes)



Avancement du projet à fin 2021

- **Maîtrise foncière**
- Maîtrise financière
- Études et procédures environnementales
- Études techniques
- Travaux préparatoires
- Planning

Maîtrise foncière

- Parcelles acquises hors AFAP – terminé sauf une
- AFAP : Transfert de propriété des parcelles de la SAFER et de l'AFIAPAF à l'État - terminé
- Travaux connexes : rétablissements d'accès, chemins, fossés, clôtures, plantations de haies...
 - convention études signée en octobre 2018 pour 200 K€
 - Travaux démarrés en septembre 2019 (2,3 M€)
 - Travaux en cours de finitions (reste une partie des plantations)

Avancement du projet à fin 2021

- Maîtrise foncière
- **Maîtrise financière**
- Études et procédures environnementales
- Études techniques
- Travaux préparatoires
- Planning

Maîtrise financière

- Opération inscrite au CPER actuel à hauteur de 64,9 M€
 - 34,9 M€ Etat (52%)
 - 31 M€ Région (48%)
 - 5,1 M€ affectés en 2019
 - 59,8 M€ affectés en 2020 (totalité du CPER Etat et Région)
 - Réévaluation en cours du coût des travaux, non réévalués depuis 2008 (123 M€ valeur 2018), et du coût des études et AF
 - Complément au prochain CPER : de l'ordre de 90 M€
-

Avancement du projet à fin 2021

- Maîtrise foncière
- Maîtrise financière
- **Études et procédures environnementales**
- Études techniques
- Travaux préparatoires
- Planning

Autorisation environnementale

- Rappel de l'enjeu : obtention de l'autorisation environnementale nécessaire pour pouvoir démarrer les travaux
- Études environnementales complètes refaites depuis 2015 (Faune flore, zones humides etc)
- Depuis automne 2018 : travail sur les mesures compensatoires et dossier d'autorisation environnementale
- **Dépôt du dossier d'autorisation environnementale du contournement d'Avesnes : 10/12/2020**

Autorisation environnementale : instruction

- Instruction locale par la DDTM : demande de complément en mars, compléments transmis en juin
- Avis de différentes instances :
 - Espèces protégées : instruction par le CNPN (Conseil National de Protection de la Nature) : avis favorable le 08/09/2021
 - Avis OFB (Office Français de la Biodiversité) ; Avis de la fédération de pêche ; Avis de la CLE du SAGE ; pas d'avis ARS
 - Avis de l'Autorité Environnementale CGEDD (Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable) du 18/11/21

Autorisation environnementale : suite

- Enquête Publique du 1^{er} décembre au 6 janvier
- Dossier consultable sur papier dans 11 communes et sur internet <https://www.registredemat.fr/rn2-avesnes>
- M. RICHARD, Commissaire enquêteur, tiendra 6 permanences
- **Arrêté d'autorisation environnementale pour la mi-mars 2022**

Avancement de la démarche de compensation

- Rappel : compensation d'un impact = 1 site + 1 gain écologique + 1 gestion écologique
- Recherche des sites de compensation : démarche avec les collectivités
- Diagnostics écologiques par les bureaux d'études pour définir les moyens pour arriver au gain écologique de compensation des impacts
- Contractualisation avec les propriétaires (publics ou privés)

Rappel des objectifs – espèces protégées

| Milieux | Surface / linéaire / quantité impacté(e) | | | Surface / linéaire / quantité à compenser | | |
|--|--|----------------------------|--------------|---|----------------------------|--------------|
| | Liée à un impact provisoire | Liée à un impact permanent | TOTALE | Liée à un impact provisoire | Liée à un impact permanent | TOTALE |
| Habitats surfaciques (en ha) | | | | | | |
| Préforestiers et forestiers | 0,15 | 2,57 | 2,72 | 0,05 | 7,60 | 7,65 |
| Bocagers | 0,00 | 25,86 | 25,86 | 0,79 | 56,24 | 57,03 |
| Pelousaires | 0,07 | 0,29 | 0,36 | 0,02 | 0,59 | 0,61 |
| Végétations anthropiques (milieux ouverts et semi-ouverts) | 2,01 | 20,75 | 22,76 | 0,01 | 21,33 | 21,34 |
| TOTAL | 2,23 | 49,47 | 51,70 | 0,87 | 85,76 | 86,63 |
| Habitats linéaires (en km) | | | | | | |
| Haies | 0,99 | 9,56 | 10,55 | 1,9 | 20,03 | 21,93 |
| Ripisylves | 0,21 | 0,22 | 0,43 | 1,03 | 1,11 | 2,14 |
| Habitats ponctuels | | | | | | |
| Mares prairiales | 1 | 5 | 6 | 2 | 13 | 15 |
| Mares forestières | 0 | 1 | 1 | 0 | 2 | 2 |
| Gîtes d'hibernation (Chiroptères) | 0 | 2 | 2 | 0 | 2 | 2 |

Rappel des objectifs – zones humides

- Critère surfacique réglementaire issu du SDAGE Artois Picardie : 1 ha de ZH impactée doit être compensé par 1 ha de ZH créée OU 1,5 ha de ZH restaurée
- Critère qualitatif : restauration de l'ensemble des fonctionnalités (*régulation des inondations, soutien des cours d'eau, fonctions épuratrices, écologiques...*)
- 44,8 ha de zones humides impactées par le projet
- Entre 44,8 et 67,2 ha à compenser

Avancement de la recherche de sites

- A fin octobre 2021
 - 251 sites intégrés à la démarche soit 1 148, 87 ha
 - 106 sites diagnostiqués soit 417 ha
- Espèces protégées :
 - environ 360 ha retenus
 - Sites contractualisés : 54 ha sur l'objectif de 82 (reste en cours)
- Zones humides :
 - 45 hectares contractualisés sur l'objectif de 67 (reste en cours)

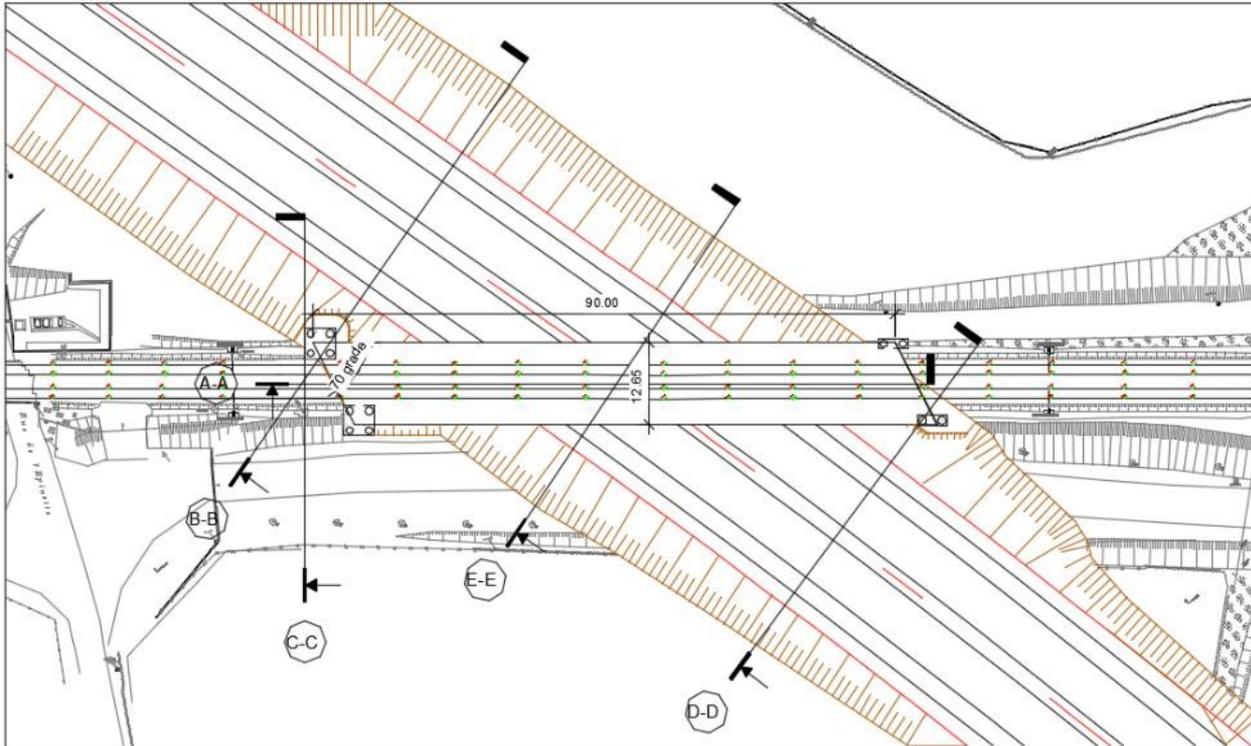
Avancement du projet à fin 2021

- Maîtrise foncière
- Maîtrise financière
- Études et procédures environnementales
- **Études techniques**
- Travaux préparatoires
- Planning

Études SNCF du pont-rail

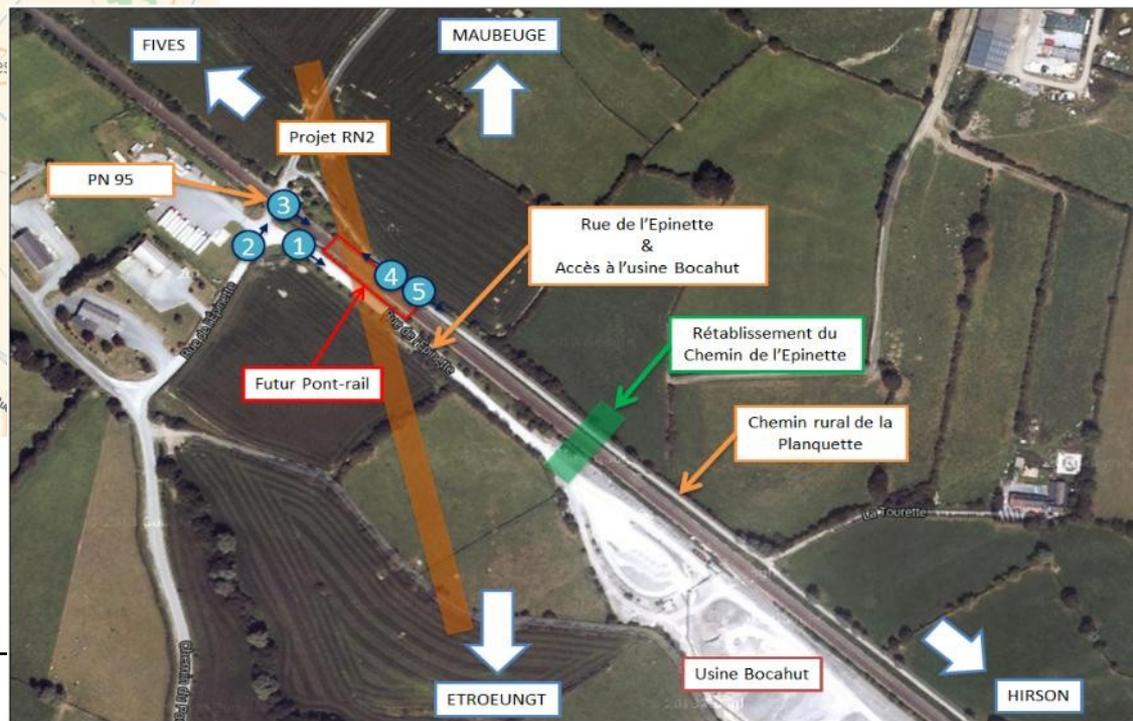
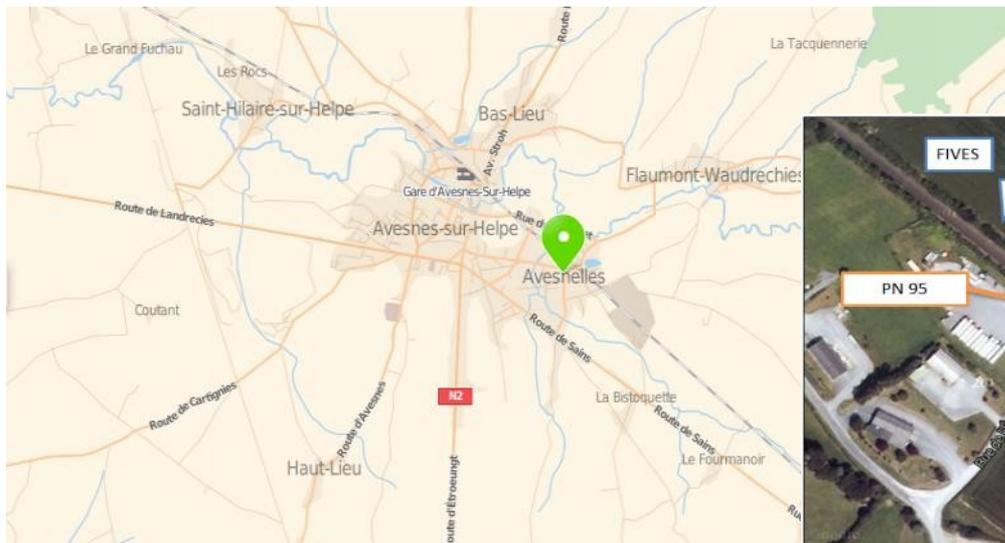
VUE EN PLAN GENERAL

1 : 500



- Avancement des études conforme au planning :
- PRO terminé
- Marché de travaux attribué
- Convention travaux principale en cours de signature (17 M€)
- Travaux : 2022-2023

Pont-rail d'Avesnelles



Solution retenue : Bowstring sur pieux de 90 m de longueur









Planning prévisionnel



Études maîtrise d'œuvre générale SETEC

- Projet terminé, audit de sécurité routière finalisé
- Projet d'Ouvrage d'art du viaduc de l'Helpe terminé, avis Ingénieur Général Ouvrages d'art reçu
- Marché « travaux préparatoires SNCF » en cours d'attribution
- Marché viaduc à publier début janvier 2022
- Marché principal à publier en mars 2022

Avancement du projet à fin 2021

- Maîtrise foncière
- Maîtrise financière
- Études et procédures environnementales
- Études techniques
- **Travaux préparatoires**
- Planning

Travaux préparatoires

- Dévoiement des réseaux : Noréade, Énédis et Orange
 - Noréade : un dévoiement réalisé en juin 2021 à Etroeungt, dévoiemnts provisoires en 2022
 - Énédis : dévoiemnts provisoires terminés sauf sous futur viaduc
 - Orange : chemin de la Planquette fait ; reste en cours de programmation
- Fouilles d'une palissade monumentale du Haut Moyen-Age et d'un four à poteries sacrées gallo-romain entre avril et juin 2021
- A compter de mars/avril 2022 : travaux préparatoires au pont-rail : travaux situés entre RD951 et l'Helpe ; notamment, réalisation d'un ouvrage hydraulique important à proximité de l'entreprise Bocahut
- Démarrage des travaux SNCF sur le terrain : à compter du mois d'août 2022

Avancement du projet à fin 2021

- Maîtrise foncière
- Maîtrise financière
- Études et procédures environnementales
- Études techniques
- Travaux préparatoires
- **Planning**

Merci de votre attention

Nous contacter :

Par mail

rn2-avesnes@developpement-durable.gouv.fr

Par courrier

DREAL Hauts-de-France

Service Mobilités et Infrastructures / Pôle Maîtrise d'Ouvrage

44 Rue de Tournai – CS 40259 – F59019 LILLE cedex



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**